

du mercredi 30 septembre 2019

Vœu relatif à la réorganisation des finances publiques en Indre-et-Loire

Le conseil demande le retrait du projet de réorganisation des finances publiques d'Indre-et-Loire. « La nécessaire modernisation des services publics » doit en fait s'entendre comme la suppression de 5 800 nouveaux postes de fonctionnaires en 3 ans. Dans le même temps, on demande aux communes de participer à la création et au financement des Maisons France Service.

5 Contre : 4 Prog Rép ; 1 UDI

Amicale des pompiers

Une subvention exceptionnelle de 1000€ est octroyée à l'Amicale des Sapeurs-pompiers pour la réparation d'un ancien véhicule incendie de la caserne, qui sera présenté lors des cérémonies comme le 14 juillet. Unanimité

USSP section football

Le conseil accorde un prêt de 15 000€ à la section football de l'USSP qui est confrontée à des difficultés liées à l'augmentation des effectifs (plus de 600 actuellement), à la fin des contrats aidés et au désengagement de certains sponsors. Unanimité

Modification du budget 2019

Le conseil adopte une décision modificative de 255 652,44€ en fonctionnement et de 84 247,87€ en investissement. 3 Abstentions : 2 ARIAL/EELV ; 1 NPA

Mini-crèche « Maison Durand »

La ville crée, à compter du 1er novembre 2019, trois emplois à temps plein d'agent social affectés à la micro-crèche « Maison Durand » située 185 avenue Stalingrad. Cette mini-crèche peut accueillir jusqu'à 10 enfants. Unanimité

Réussite éducative

Le conseil approuve le projet de mise à disposition de Bassem Daoud, agent titulaire de la ville à la caisse des écoles, en tant qu'animateur et référent de parcours dans le cadre du programme de Réussite éducative (RE). 2 Abstentions : ARIAL/EELV

L'État demande un cofinancement des communes pour les programmes de Réussite éducative (RE). Les moyens humains et logistiques n'étant pas considérés comme un cofinancement,

la ville décide de chiffrer toutes les prestations mises à la disposition de la RE, à savoir la gestion des ressources humaines, la mise à disposition des locaux et les moyens informatiques. L'estimation s'élève à 14 370€. Dans ce cadre, une convention et une subvention sont mises en place avec la caisse des écoles. 1 Abstention : ARIAL/EELV

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

La ville approuve l'appel initié par ICAN France (branche française de la campagne internationale pour abolir les armes nucléaires) en soutien au traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Ce traité a été adopté en juillet 2017 à l'Assemblée générale de l'ONU par 122 états et entrera en vigueur début 2020. Unanimité

Métropole

Le conseil prend acte du rapport d'activités 2018 de Tours Métropole Val de Loire (TMVL). Pas de vote

Archives

Odetta Vieilleribière donne 350 photographies, 11 albums photos et 3 documents aux archives municipales. Pas de vote

Petite enfance

Le conseil valide le règlement intérieur et le projet de service des structures de la petite enfance, suite aux nouvelles modalités de tarification de la Caisse d'allocations familiales. Unanimité

Tarifs de la cantine 2019/2020

À compter du 1^{er} septembre : repas réguliers de 1 à 3 jours, de 1,36€ à 3,50€ en maternelle, de 1,60€ à 4€ en élémentaire ; le forfait annuel de 17,68€ à 45,50€/mois en maternelle, de 20,80€ à 52€/mois en élémentaire. Prix du repas à la RPA de 6,11€ à

9,24€ ; 5,46€ pour le personnel et les enseignants ; 7,10€ pour les repas livrés à domicile. Unanimité

Radio Saint-Pierre Express

La radio éphémère Saint-Pierre Express poursuit l'objectif de favoriser l'expression des jeunes. Elle est organisée par le service municipal de la jeunesse et se tiendra du 16 au 20 décembre au centre culturel communal. La ville passe une convention avec l'association Les amis de la radio située à Tours, pour un montant de 2 500€, afin qu'elle prenne en charge la réalisation technique de la manifestation. Unanimité

Union sportive de football

Une convention est passée avec l'Union sportive de Saint-Pierre pour une prestation de services dans le cadre d'un stage organisé par le service municipal de la jeunesse du 28 au 31 octobre 2019, pour un montant de 800€. Unanimité

Ventes de terrains

La ville vend à la métropole des parcelles situées 70 rue Ambroise-Croizat au prix de 133 000€. Ce bien qui fut longtemps une activité de transport d'ambulance, permettra à la métropole d'installer des locaux pour sa direction Déchets et propreté. 1 Abstention : ARIAL/EELV

Mme et M. Assémond achètent à la ville une portion de terrain de 100m² au prix de 2500€ près de leur propriété située 91 rue Ambroise-Croizat. Unanimité

Canalisations électriques

La ville approuve la convention de servitude avec Enedis pour le passage d'une canalisation électrique dans une parcelle située rue de la Rabaterie. 2 Contre : ARIAL/EELV